

# 6.1

## Avis et communiqués

---

---

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

**Avis 93-301 du personnel des ACVM : Règlement sur la conduite commerciale et règlement sur l'inscription en dérivés : pas de chevauchement des périodes de consultation**

(Texte publié ci-dessous)



Canadian Securities  
Administrators

Autorités canadiennes  
en valeurs mobilières

## Avis 93-301 du personnel des ACVM

### *Règlement sur la conduite commerciale et règlement sur l'inscription en dérivés : pas de chevauchement des périodes de consultation*

#### Le 15 juin 2017

Le 4 avril 2017, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) ont publié pour consultation le projet de *Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés* et le projet d'*Instruction générale relative au Règlement 93-101 sur la conduite commerciale en dérivés* (collectivement, le **règlement sur la conduite commerciale**). La période de consultation prendra fin le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Nous travaillons également à l'élaboration d'un projet de régime d'inscription des courtiers en dérivés, des conseillers en dérivés et possiblement d'autres participants au marché des dérivés. Nous comptons initialement publier pour consultation le projet de *Règlement 93-102 sur l'inscription en dérivés* et l'instruction générale connexe (collectivement, le **règlement sur l'inscription**) pendant la période de consultation relative au règlement sur la conduite commerciale.

Toutefois, comme il est désormais prévu de publier le règlement sur l'inscription après le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les périodes de consultation de ces deux règlements ne se chevaucheront pas. Les intervenants auront jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour nous soumettre des commentaires au sujet du règlement sur la conduite commerciale.

**Une fois le règlement sur l'inscription publié, nous tiendrons compte de tous commentaires des intervenants qui se rapporteront au règlement sur la conduite commerciale. Ces commentaires devront nous être transmis d'ici la fin de la période de consultation du règlement sur l'inscription.**

#### Questions

Pour toute question, prière de vous adresser aux personnes suivantes :

Lise Estelle Brault  
Coprésidente du Comité des ACVM sur les dérivés  
Directrice principale de l'encadrement des dérivés  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, poste 4481  
[lise-estelle.brault@lautorite.qc.ca](mailto:lise-estelle.brault@lautorite.qc.ca)

Kevin Fine  
Coprésident du Comité des ACVM sur les dérivés  
Director, Derivatives Branch  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416 593-8109  
[kfine@osc.gov.on.ca](mailto:kfine@osc.gov.on.ca)

Paula White  
Deputy Director, Compliance and Oversight  
Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Chad Conrad  
Legal Counsel, Corporate Finance  
Alberta Securities Commission  
403 297-4295  
[Chad.Conrad@asc.ca](mailto:Chad.Conrad@asc.ca)

-2-

204 945-5195

[paula.white@gov.mb.ca](mailto:paula.white@gov.mb.ca)

Michael Brady  
Manager, Derivatives  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6561  
[mbrady@bcsc.bc.ca](mailto:mbrady@bcsc.bc.ca)

Abel Lazarus  
Senior Securities Analyst  
Nova Scotia Securities Commission  
902 424-6859  
[abel.lazarus@novascotia.ca](mailto:abel.lazarus@novascotia.ca)

Wendy Morgan  
Conseillère juridique principale, Valeurs  
mobilières  
Commission des services financiers et des  
services aux consommateurs  
(Nouveau-Brunswick)  
506 643-7202  
[wendy.morgan@fcnb.ca](mailto:wendy.morgan@fcnb.ca)

Liz Kutarna  
Deputy Director, Capital Markets,  
Securities Division  
Financial and Consumer Affairs Authority  
of Saskatchewan  
306 787-5871  
[liz.kutarna@gov.sk.ca](mailto:liz.kutarna@gov.sk.ca)